

<http://pierre-alainmillet.fr/vers-la-fronde-des-milieux>



Conseil de métropole du 27 septembre 2021

Vers la fronde des milieux populaires ?

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



*Le président Molié saisi par les factieux
au temps des guerres de la Fronde.
François de Troy*

Date de mise en ligne : lundi 27 septembre 2021

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

La crise frappe durement et nous n'avons pas encore mesuré tout son impact social. Pour l'instant, nos services sociaux ne voient pas de vague d'expulsions, risque pourtant évoqué par le dernier rapport de la fondation Abbé Pierre, craignant plus de 10 000 expulsions annuelles supplémentaires, mais les impayés ont doublé dans le logement privé, passant de 2 à 4% ! Cela annonce une vague de contentieux qui va reposer avec force la question du droit au logement.

D'autant que le retour de bâton du "quoi qu'il en coûte" arrive. Comme les communistes n'ont cessé de le dire, ce capitalisme dirigé par les plus riches cherchera à faire payer la dette au plus grand nombre. La crise a révélé avec violence les inégalités de notre société, des grandes fortunes battant les records alors même que les grandes entreprises dont elles tirent leurs revenus ont été massivement aidées par l'argent public. Mais ils détiennent la dette de l'état et exigent leur rente. Quand les banques centrales cesseront de faire tourner les planches à billet, l'impact sur les salaires et les inégalités sera terrible.

Un bel exemple est la détermination du gouvernement à appliquer la réforme de l'assurance chômage et ses 20% de baisse pour un million de personnes, le gouvernement le justifiant par la forte reprise de la création d'emplois. Comme si les chômeurs indemnisés n'avaient pas perdu beaucoup sur leur revenu précédent et n'étaient pas en recherche d'un emploi. On se rappelle du président considérant qu'il suffisait de traverser la rue pour trouver un job. Ce mépris qui paraît pourtant totalement décalé après les applaudissements à tous ceux qui ont assuré le fonctionnement de la société confinée, est toujours là et révélateur de la profonde fracture entre les riches premiers de cordées qui soutiennent le président et les millions de premiers de corvées dont le travail fait les richesses de notre pays.

Sans oublier les impacts structurels sur notre société avec le télétravail dont une très riche enquête de la CGT révèle une charge de travail en hausse, des difficultés sur les temps de pause, le droit à la déconnexion, les responsabilités sur le poste de travail, mais aussi sur le collectif de travail, l'efficacité du travail elle-même, des préoccupations qu'une partie du patronat reconnaît d'ailleurs.

Sans oublier l'impact majeur sur la santé mentale, avec une fragilisation de milliers de nos concitoyens marqués par la perte de lien sociaux, de repères, de confiance, quand tout pousse à la concurrence permanente des plus forts dans un monde en pleine transformation et une crise profonde de la citoyenneté qui trouve sa source première dans l'utilisation du pouvoir des médias par les oligarchies qui dirigent les pays occidentaux.

C'est pourquoi au moment où certains s'inquiètent de la santé des maires de la métropole, nous nous inquiétons de la santé de nos concitoyens.

Nous avons demandé en juin une mission d'information et d'évaluation pour un état des lieux partagés avec l'ensemble des acteurs du système de santé publique de l'agglomération, pour aider au débat démocratique contexte de nombreux dossiers à délibérer dans notre conseil liés à la santé, dans de multiples compétences, urbaines, économiques, environnementales ou sociales entre autres.

Les manifestations des samedis dans leur confusion même et la diversité de leurs motivations, révèlent la crise de confiance profonde que confirme aussi le retard persistant de la vaccination dans les milieux populaires. L'inégalité dans l'accès à la santé n'est pas nouvelle, mais elle prend en pleine pandémie un caractère scandaleux. L'immense majorité de notre peuple veut sortir de cette crise, retrouver nos vies, nos relations. Les associations, de la solidarité au sport, font tout pour retrouver leur vie sociale, l'engagement des bénévoles. C'est pourquoi nous avons besoin pour reconstruire la confiance nécessaire à la vie citoyenne de dire la vérité sur les difficultés que nous avons collectivement rencontrés face à ce coronavirus. Il y a des questions nationales et même internationales, bien sûr, et

nous évoquerons plus tard à propos de l'OMS le refus du président Macron d'agir pour la levée des brevets demandés pourtant par l'OMS, mais il y a des questions à notre niveau, et de nombreuses décisions métropolitaines en dépendent.

Le groupe de travail encours sur l'hôpital Henri Gabriel est représentatif de ce dont nous avons besoin à une plus large échelle. Où en sommes-nous de notre capacité à accueillir, à soigner, à accompagner ? combien d'habitants sans médecins référent ? quels délais pour une consultation en urgence mentale ? Quelle capacité d'accueil des jeunes et moins jeunes voulant sortir d'une addiction ? Combien de lits de réanimation nous faut-il ? Qui sont les acteurs locaux des industries de la santé, de la pharmacie et faut-il les aider ? Il s'agit d'un travail de fonds dont le résultat trouvera son utilité au fil du temps, et qui pourrait faire l'objet d'actions de communication dans le cadre bien spécifique des lieux de santé.

Donc, oui, nous sommes inquiets de la santé de nos concitoyens et pas de celle des maires... Un mot cependant sur cette fronde des maires très médiatique. Nous lui refusons d'emprunter notre slogan de campagne pour une métropole des communes et des citoyens. Il est scandaleux de voir tous ceux sans qui cette métropole n'aurait pas pu se mettre en place venir se plaindre aujourd'hui de la loi MAPTAM. Je vous invite à relire vos propres déclarations dont nous avons extrait quelques unes dans notre communiqué de rentrée. Mais cher Marc Grivel, si votre groupe avait refusé le faux consensus imposé par les présidents de la communauté urbaine et du département, s'il n'avait pas ensuite espéré un cadeau du ministre Gérard Collomb, l'histoire aurait été différente. Mais la loi MAPTAM est là, comme le sénat, la 5eme république du coup d'état permanent, ou les traités antidémocratiques de l'union européenne. Les communistes portent un autre projet de société, radicalement différente. Un jour, qui sait, peut-être proche, nous mettrons en cause la métropole comme les grandes régions, le sénat ou les traités européens ! Mais aujourd'hui nous agissons, malgré la loi MAPTAM, pour une métropole des communes et des citoyens.

C'est pourquoi nous avons proposé un amendement au pacte de cohérence métropolitain retenu par la majorité et par une part de l'opposition créant la possibilité pour une commune de voir son avis annexé à une délibération. Sans doute y-a-t-il d'autres sujets de discussion sur la relation entre communes et métropole, mais ce n'est pas l'instrumentalisation de ce défi pour des considérations politiques partisans qui le fera progresser. Oui Marc Grivel, la loi MAPTAM ne vous avait pas empêché d'être le premier vice-président de la métropole il y a peu, elle ne nous interdit pas de travailler avec tous les élus municipaux et métropolitains pour faire vivre une relation respectueuse entre communes et métropole.

En tout cas, la seule fronde qui nous intéresse, c'est la fronde populaire et nous y travaillons !